

vivendi

Communication sur le progrès 2011

Pacte mondial des Nations unies



11 mars 2011

Sommaire

Le groupe Vivendi	p. 3
Déclaration du Président du Directoire de Vivendi	p. 6
Mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations unies au sein de Vivendi	
Droits de l’homme	p. 7
Droit du travail	p. 10
Environnement	p. 12
Lutte contre la corruption	p. 13
Annexe	p. 14
Programme de vigilance de Vivendi	

Le groupe Vivendi

VIVENDI EST AU CŒUR DES UNIVERS DES CONTENUS, DES PLATEFORMES ET DES RÉSEAUX INTERACTIFS. IL CRÉE, ÉDITE, ASSEMBLE ET DISTRIBUE DES CONTENUS NUMÉRIQUES DE GRANDE QUALITÉ, À DESTINATION DES CONSOMMATEURS ET DES ENTREPRISES. IL MAÎTRISE LES TECHNOLOGIES, LES OUTILS DE MARKETING, LES INFRASTRUCTURES ET LES RÉSEAUX COMMERCIAUX SUR LA TOTALITÉ DE CETTE CHAÎNE DE VALEUR.

Vivendi, les plus belles émotions du numérique

Chiffres clés

(au 31/12/2010)

28 878

millions d'euros de chiffre d'affaires (+ 6,4 %)

5 726

millions d'euros de résultat opérationnel ajusté (EBITA) (+ 6,2%)

2 698

millions d'euros de résultat net ajusté (+ 4,4 %)

51 300*

salariés dans 77 pays

* au 31 décembre 2010

1,40*

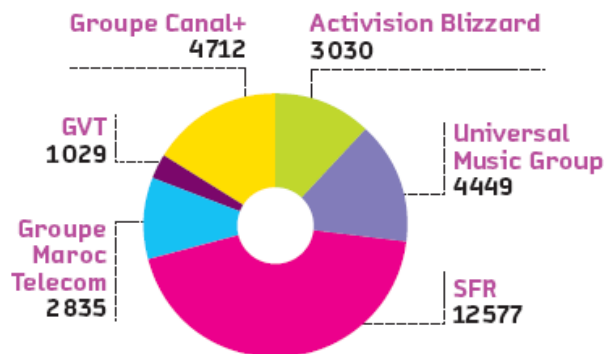
euro par action de dividende au titre de 2010

* proposé à l'Assemblée générale le 21 avril 2011.

Chiffres clés / suite

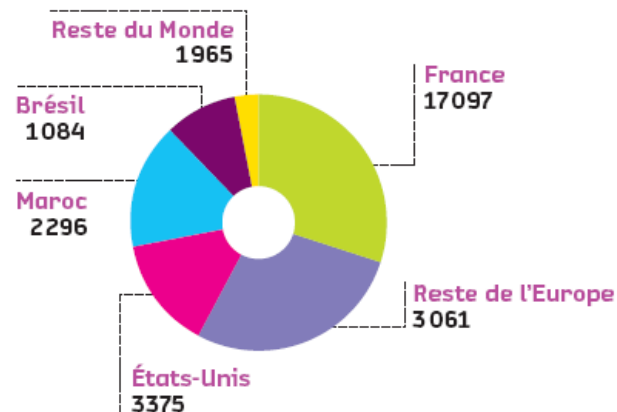
(au 31/12/2010)

Chiffre d'affaires 2010* par secteur opérationnel (en millions d'euros)

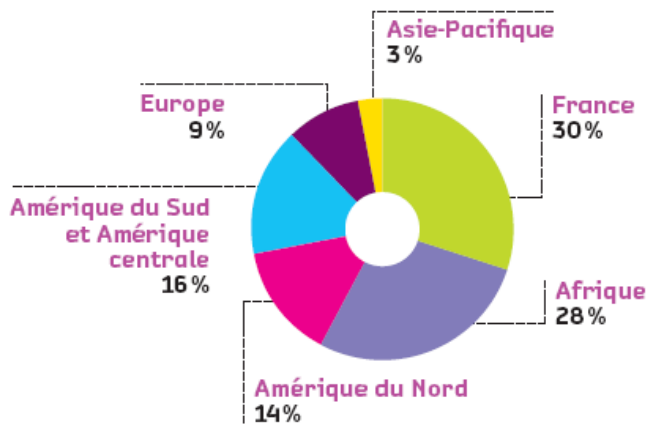


*Y compris activités non stratégiques, corporate et élimination des opérations intersegment.

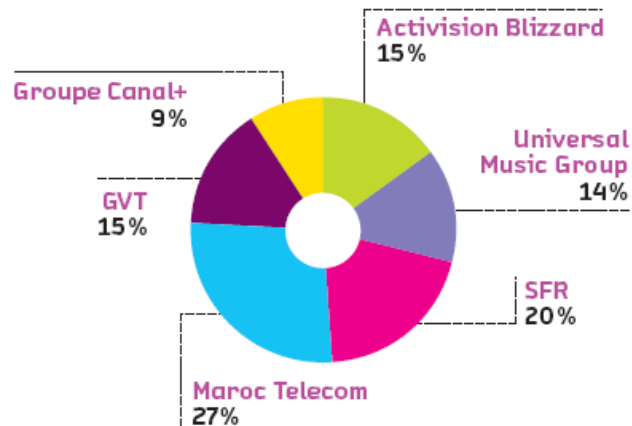
Chiffre d'affaires 2010 par zone géographique (en millions d'euros)



Répartition géographique des effectifs



Répartition des effectifs par métier



Panorama des métiers



N°1 mondial des jeux vidéo

Editeur indépendant de jeux vidéo en ligne et pour consoles, occupant une position de leader sur plusieurs segments de l'industrie du divertissement interactif.



N°1 mondial de la musique

Avec plus d'un disque sur quatre vendu dans le monde et les importants catalogues de droits sur des œuvres musicales.



N°1 français des télécoms alternatifs

Premier opérateur alternatif mobile et fixe en Europe



N°1 marocain des télécoms

Premier opérateur de télécommunications fixe et mobile et de l'accès à Internet au Maroc, présent au Burkina Faso, au Gabon, en Mauritanie et au Mali.



N°1 brésilien des télécoms

Premier opérateur alternatif de télécommunications, opérateur haut débit brésilien le plus performant avec des solutions et des produits innovants dans la téléphonie fixe et l'Internet.



N°1 français de la télévision payante

de l'édition de chaînes premium et thématiques, principal acteur dans l'agrégation et la distribution d'offres de télévision payante, et dans la production et la distribution de films en France et en Europe.

Vivendi détient par ailleurs

- 100% de ZaOza (site de partage de contenus par abonnement)
- 93% de Digitick (leader français de l'e-ticket)
- et 99,5% de Wengo (n°1 français du conseil d'experts par téléphone).

Déclaration du Président du Directoire

Vivendi est fier d'être signataire du Pacte mondial des Nations unies. La présente communication sur le progrès met en évidence notre engagement en faveur des dix principes du Pacte mondial des Nations unies et la manière dont le groupe les a pleinement intégrés au sein de ses activités et de sa politique et développement durable.


La contribution de Vivendi au développement durable est de permettre aux générations actuelles et futures de satisfaire leur besoin de communiquer, de nourrir leur curiosité, de développer leurs talents et d'encourager le dialogue interculturel.

La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 rappelle dans son préambule qu'il est essentiel d'encourager le développement amical entre les nations et, dans son article 27, le droit de toute personne de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté et de jouir des arts.

Vivendi a cette responsabilité de permettre à ses dizaines de millions de clients et bien entendu à celles et ceux qui vivent dans les pays les moins favorisés de prendre part à ces expressions artistiques, musicales, cinématographiques ou audiovisuelles. Faciliter l'accès à ces différentes formes d'expression culturelle stimule la créativité, renforce la cohésion sociale, favorise l'innovation et contribue à la croissance économique.

J'ai à cœur de reconnaître la culture et le dialogue interculturel comme étant des piliers du développement durable des communautés, des peuples, et de m'engager pour que Vivendi contribue activement à les consolider.

Paris, le 10 mars 2011


Jean-Bernard Lévy,
Président du Directoire

Mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations unies au sein de Vivendi

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ;

- Vivendi contribue, dans sa sphère d'influence, à promouvoir les droits de l'homme et veille à sensibiliser ses collaborateurs.
- Vivendi défend le respect de la diversité culturelle en tant qu'élément essentiel de la promotion et de la protection universelles des droits de l'homme et partage ainsi la vision de l'UNESCO qui, dans sa Convention sur la protection et la promotion des expressions culturelles entrée en vigueur en mars 2007, affirme que la diversité culturelle est « un ressort fondamental du développement durable des communautés, des peuples et des nations ».
- Vivendi doit concilier le développement d'offres de contenus et de services favorisé par les nouvelles technologies et la protection des jeunes publics face à des usages ou des comportements qui peuvent leur être préjudiciables.
- Vivendi s'engage à promouvoir le partage des connaissances et l'accès aux nouvelles technologies (voir l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.)

→ Vivendi poursuit [dialogue nourri avec ses parties prenantes](#) et réunit régulièrement collaborateurs et représentants de la société civile autour des enjeux de développement durable et de la promotion des droits de l'homme.

→ Vivendi a identifié dès 2003 la [promotion de la diversité culturelle](#) comme l'un de ses enjeux spécifiques de développement durable et contribue à valoriser la richesse ainsi que la variété de ses contenus et de leurs formes d'expressions.

→ Vivendi a identifié dès 2003 la [protection de la jeunesse](#) comme l'un de ses enjeux spécifiques de développement durable et contribue à évaluer l'impact de ces offres et services sur les jeunes publics en termes d'opportunités ou de risques, et à appréhender les approches générationnelles des pratiques culturelles et médiatiques.

→ Vivendi a identifié dès 2003 le [partage des connaissances](#) comme l'un de ses enjeux spécifiques de développement durable. Le groupe contribue à fournir des contenus de qualité et pluralistes destinés à satisfaire des publics vastes et divers et à faciliter l'accès à ces contenus et aux technologies.

2

et à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

- Vivendi s'engage à soutenir et appliquer les principes fondamentaux dans les domaines des droits de l'homme et entend associer ses fournisseurs et prestataires au respect de ces principes.

→ Vivendi a formalisé ses engagements en matière de droits de l'homme dans son [Programme de vigilance](#) qui établit et définit les règles de conduite du groupe. Le respect de ces règles de conduite est une condition d'appartenance à Vivendi et leur mise en place fait l'objet d'un rapport d'évaluation au sein des entités du groupe établi chaque année par le Secrétariat général et remis au Comité d'audit.

Exemples illustrant la mise en œuvre des principes relatifs aux droits de l'homme :



Janvier 2010 : Organisation d'un **Séminaire de développement durable** réunissant 70 participants et intervenants représentant la société civile et les métiers du groupe dans le monde.

En France, Canal+ participe activement au soutien de la création en finançant **60%** des films français agréés par le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée), et en soutenant la création du **label « Cinéastes de demain »** destiné à défendre le cinéma de création, fondé sur le principe de la diversité.

La diversité cinématographique est l'un des piliers de la ligne éditoriale de la chaîne Canal+, dont **90%** des abonnés affirment que les films diffusés sont de genres variés et dont **88%** se sont déclarés satisfaits de l'offre cinéma fin 2010.

Vivendi a été invité par les Nations unies à exposer sa politique du développement durable lors du **Forum de l'Alliance des civilisations** qui s'est tenu à Rio, au Brésil, en mai 2010. Suite à ce Forum, Vivendi et l'Alliance des civilisations ont lancé un **groupe de travail** qui a la particularité de réunir des représentants des institutions internationales (Unesco, Océde, Commission européenne...) et du secteur privé (GRI, Reed Elsevier, Bertelsmann,...). Ce groupe s'est fixé deux objectifs principaux : **promouvoir le rôle de la culture et du dialogue interculturel dans l'agenda du développement durable et essayer de définir quelques indicateurs clés aux niveaux macro et micro-économiques.**

Dans la perspective des conclusions du rapport Stiglitz-Zen-Fitoussi, Vivendi a proposé une contribution pour que la culture soit davantage intégrée dans la mesure du bien-être et des progrès économique et social.

En 2010, plus de **60%** des ventes d'Universal Music Group ont été réalisées par des artistes locaux, dans un périmètre de 59 pays.



Au Brésil, GVT a lancé un jeu en **ligne « Edu et l'usage responsable d'Internet »** à destination des jeunes, des parents et des professeurs pour leur permettre de mieux maîtriser les risques auxquels ils peuvent se trouver confronter en naviguant sur Internet.

Dans le cadre de son partenariat avec l'Union européenne relatif au programme « **Safer Internet** », Vivendi relaie chaque année la campagne de sensibilisation destinée à mieux faire comprendre aux jeunes internautes la nécessité de bien réfléchir avant de mettre en ligne textes, vidéos ou photos exposant leur vie privée.



SFR s'est engagé auprès d'Emmaüs Défi pour permettre aux **personnes en situation de précarité** d'accéder à une offre de téléphonie mobile adaptée à leurs revenus, avec un accompagnement pédagogique.

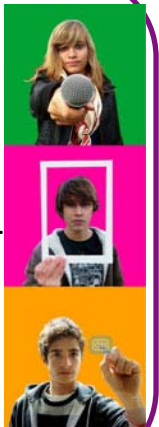
Depuis janvier 2010, **100%** des programmes de Canal+, français ou étrangers, en direct ou non, disposent de sous-titres à destination des personnes sourdes et malentendantes.

Le groupe Maroc Telecom participe activement à la **réduction de la fracture numérique** dans les pays où l'opérateur est présent. Ainsi au Maroc, il prend en charge 80% du programme national d'accès aux télécoms baptisé PACTE, et couvre 4 414 localités rurales, dont 1 866 nouvelles en 2010. Fin 2011, 7 338 localités seront couvertes. Par ailleurs, le groupe a installé un câble à fibre optique reliant Agadir à Dakhla (1 150km), dotant les provinces du sud du royaume de service 3G et de l'Internet haut débit.

La direction du développement durable travaille régulièrement avec la Direction de l'audit et des projets spéciaux à l'occasion de l'examen par le **Comité des risques** de sujets de développement durable, de l'établissement de la cartographie des risques ou d'actions plus spécifiques telles que l'élaboration d'un questionnaire à l'attention des filiales pour que celles-ci puissent consolider leur démarche auprès de leurs principaux fournisseurs.

En décembre 2010, à l'initiative de Vivendi et de l'association Al Jisr, **200** ordinateurs portables ont été remis à une vingtaine d'écoles primaires publiques de Rabat et de Casablanca.

Vivendi est partenaire du **Pan-EU Youth**, avec European Schoolnet et le réseau Insafe, une plateforme en ligne inédite visant à offrir aux jeunes Européens un espace d'expression et de discussions sur des sujets de citoyenneté. Cette initiative comprend trois consultations en Ligne portant sur les thèmes : « les jeunes dans les média », les « vies numériques » et les « e-compétences ». chaque thème, les jeunes sont invités à apporter leurs contributions en alimentant les blogs, en répondant aux sondages, en discutant sur le forum ou encore en réalisant et partageant leurs propres vidéos. Ils peuvent également télécharger un jeu de rôle interactif spécialement conçu pour l'occasion.



3	Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;	<ul style="list-style-type: none"> • Vivendi s'engage à établir un dialogue social constructif avec les instances compétentes dans le respect de leurs prérogatives. 	→ Vivendi mène une démarche de dialogue et de concertation avec les partenaires sociaux afin de favoriser l'échange et la collaboration au sein du groupe.
4	L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;	<ul style="list-style-type: none"> • Vivendi s'engage à soutenir et appliquer les principes fondamentaux dans le domaine des droits du travail et entend associer ses fournisseurs et prestataires au respect de ces principes. 	→ Vivendi a fait du respect des droits sociaux, de la dignité et de la vie privée dans les conditions de travail une règle de conduite expressément formulée dans son Programme de vigilance .
5	L'abolition effective du travail des enfants ;		
6	L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.	<ul style="list-style-type: none"> • Vivendi affirme son attachement à la diversité dans le recrutement et à la lutte contre les discriminations qui constituent un facteur indispensable à la performance du groupe. 	→ Vivendi a fait de la lutte contre toute forme de discrimination fondée sur des critères de sélection illégitimes tels que le sexe, l'âge, les mœurs, l'appartenance à une race, à une ethnie ou à une nationalité, les handicaps, les opinions ou engagements religieux, politiques ou syndicaux, une règle de conduite expressément formulée dans son Programme de vigilance .

Exemples illustrant la mise en œuvre des principes relatifs au droit du travail :

Vivendi informe régulièrement le Comité de groupe, le Comité d'entreprise du siège et l'Instance de dialogue social européen sur la stratégie du groupe, sa situation financière, sa politique sociale et les principales réalisations de chaque exercice.

Créé en 2007 par la direction du développement durable de Vivendi, le Réseau des compétences de la diversité a traité en 2010 de la politique d'emploi à l'égard des seniors (thèmes des précédentes sessions : les femmes dans le top management, l'insertion des travailleurs handicapés,...)

En 2010, le Comité de groupe et l'Instance de dialogue social européen ont été renouvelés, intégrant de nouveaux élus des différentes entités pour les quatre ans à venir. En 2010, les deux jours de formation annuels ont porté sur les enjeux stratégiques liés à la révolution numérique, sur la connaissance des métiers de Vivendi ainsi que sur les techniques financières. Au niveau local, le dialogue avec les partenaires sociaux constitue un vrai levier d'amélioration. Le nombre important d'accords signés, **91** en 2010 dont 35 en France, sur la politique salariale, l'intéressement et la participation, la politique de formation, la gestion des emplois et des compétences, l'emploi des travailleurs handicapés en témoigne.

Vivendi a inscrit les droits des salariés parmi les règles de conduite énoncées au sein du [Programme de vigilance](#).

100% des salariés basés en France métropolitaine et dans les DOM-TOM (soit 30% de l'effectif global) sont couverts par des conventions collectives. Au niveau mondial sont également couverts par des **conventions collectives** :

- 90,3% des salariés du groupe Maroc Telecom (Maroc, Mali, Gabon, Mauritanie)
- 100% des salariés du groupe Canal+ (Canal Overseas inclus)
- 100% des salariés de GVT (Brésil).

A l'occasion du lancement du dernier opus du jeu *Call of duty : Black Ops* en novembre 2010, Activision Blizzard s'est engagé à recruter 1000 vétérans de guerre demandeurs d'emploi et a doté

CALL OF DUTY
ENDOWMENT

« [Call of Duty Endowment](#) » d'un million de dollars. « Call of Duty Endowment » est une société d'intérêt public à but non lucratif créée par Activision Blizzard en octobre 2009 afin d'aider les vétérans de l'armée américaine à réintégrer la vie civile.

Extrait du [Rapport Averroes 2010](#) : « On retrouve encore cette année **le groupe Canal+** comme la chaîne la plus **exemplaire en matière de diversité**. La diversité n'y est pas une problématique mais une solution, un gage de réussite ».

En 2010, SFR a obtenu le **Label diversité**, signe de qualité qui valide l'engagement de toute l'entreprise contre les discriminations et pour l'égalité des chances.

Vivendi est attaché à ce que les fruits des efforts des salariés soient valorisés de manière équitable. En 2010, l'augmentation de capital réservée aux salariés (Opus), à laquelle les salariés brésiliens de GVT participaient pour la première fois, a atteint un montant record de souscription (98,5 millions d'euros), se traduisant par la création de 7,1 millions d'actions nouvelles au profit des salariés. Le **pourcentage du capital détenu par les salariés** de Vivendi a ainsi été porté de 1 % à **2,1 %** en trois ans. Ce programme sera reconduit en 2011 en raison de son succès.

Depuis l'Assemblée générale de 2010, le Conseil de surveillance du groupe Vivendi compte **quatre** femmes, soit un tiers de ses membres.

Au 31/12/2010, le groupe Vivendi compte :

- **51 272** salariés
- dont **36%** de femmes et **35%** aux postes de management
- dont **6%** de moins de 25 ans, **89%** âgés de 25 à 55 ans et **5%** de plus de 55 ans

L'**apprentissage** est à la fois une clé pour l'emploi des jeunes et un atout pour l'entreprise qui diversifie ainsi ses sources de recrutement. En France, Vivendi a poursuivi ses engagements en augmentant le nombre de contrats en alternance (apprentis et contrats de professionnalisation) de 27%. Chez SFR, le recrutement de nombreux apprentis a été effectué avec le cabinet Mozaïc RH, spécialiste de la diversité (photo du haut © Prat / Berger). A l'international, l'apprentissage a pris une nouvelle ampleur : GVT a établi un programme baptisé « *Educar – Responsabilidade Social* » dont le but est de fournir à des lycéens de milieux défavorisés l'opportunité de s'intégrer dans le monde du travail (cf photo du bas © GVT).



Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement ;

À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;

À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

- Vivendi défend le respect de l'environnement et prend pleinement en compte sa responsabilité dans ce domaine, bien qu'évoluant dans des secteurs d'activité relativement peu exposés aux risques environnementaux.

→ Vivendi a fait du [respect de l'environnement](#) une règle de conduite expressément formulée dans son [Programme de vigilance](#) et a également mis en place en 2000 un programme de conformité aux normes d'environnement, de santé et de sécurité au travail ainsi qu'une Charte environnement, applicables au sein d'un groupe.

Exemples illustrant la mise en œuvre des principes relatifs à l'environnement :

En application du programme de conformité aux normes d'environnement, de santé et de sécurité au travail, **10** nouveaux sites (sur un total de 117) ont été audités en 2010, dont notamment un site de GVT. Ces audits n'ont révélé aucun point de non-conformité majeur avec la réglementation applicable.

En 2010, SFR a signé, sous l'égide de la Fédération Française des Télécoms, la « [charte d'engagement volontaire du secteur des télécoms pour le développement durable](#) » et s'est engagée à agir pour optimiser la consommation d'énergie de ses sites techniques mobiles et fixes, de ses sites tertiaires et des box ADSL.

Au plan énergétique, SFR a innové en 2010 avec le lancement de la nouvelle « SFRbox Evolution » qui est fabriquée avec des matériaux recyclables et qui affiche la meilleure performance énergétique du marché français.

Anticipant les exigences de la loi Grenelle II en matière d'affichage du « prix écologique », SFR propose un affichage sur la performance environnementale des terminaux. D'ici fin 2011, 80% des terminaux vendus dans les « Espace SFR » et sur la boutique en ligne bénéficieront de cet affichage.



Universal Music Group participe activement à des groupes de travail professionnels en vue de développer des solutions d'emballage des CD respectueuses de l'environnement et une signalétique qui informe les consommateurs sur l'impact environnemental de ses produits. UMG a ainsi sensibilisé tous ses labels sur l'utilisation de boîtiers en polypropylène recyclables.

Lutte contre la corruption 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

- Vivendi s'engage à agir contre la corruption sous toutes ses formes et à veiller au respect de ce principe par ses fournisseurs et prestataires dans tous les pays où le groupe est présent.

→ Vivendi a fait de la lutte contre la corruption et du refus de tout avantage indu, de quelque nature que ce soit et par quelque moyen que ce soit, dans le but d'obtenir un traitement de faveur, une règle de conduite expressément formulée dans son [Programme de vigilance](#).

Exemples illustrant la mise en œuvre des principes relatifs à la lutte contre la corruption :

Le respect de cette règle de conduite constitue une condition d'appartenance au groupe Vivendi, et est à ce titre examinée au sein du rapport d'évaluation annuel du Programme de Vigilance établi par le Secrétariat général dont l'édition 2010 a été remise au Comité d'audit le 24 février 2011.

Les contrats que passe Vivendi avec les intermédiaires contiennent une **clause** dite **anticorruption** affirmant que la rémunération versée est la contrepartie de la seule prestation qui est fournie par l'intermédiaire et ne saurait en aucun cas rémunérer des activités illicites.

Annexe

Programme de Vigilance



Pour télécharger notre
Programme de Vigilance, [cliquer ici](#).